

Réplique

Réponse au compte rendu de Ronald Labelle (*Rabaska*, n^o 1, 2003, pp. 173-175)

DELARUE, PAUL ET MARIE-LOUISE TENÈZE, avec la collaboration de JOSIANE BRU. *Le Conte populaire français. Contes-nouvelles*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, « Références de l'ethnologie », 2000, 229 p. ISBN 2-7355-0438-7

Nicole Belmont and Josiane Bru

Volume 2, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201688ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201688ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Belmont, N. & Bru, J. (2004). Réplique : réponse au compte rendu de Ronald Labelle (*Rabaska*, n^o 1, 2003, pp. 173-175) / DELARUE, PAUL ET MARIE-LOUISE TENÈZE, avec la collaboration de JOSIANE BRU. *Le Conte populaire français. Contes-nouvelles*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, « Références de l'ethnologie », 2000, 229 p. ISBN 2-7355-0438-7. *Rabaska*, 2, 271–273. <https://doi.org/10.7202/201688ar>

Réplique

DELARUE, PAUL ET MARIE-LOUISE TENÈZE, avec la collaboration de JOSIANE BRU. *Le Conte populaire français. Contes-nouvelles*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, « Références de l'ethnologie », 2000, 229 p. ISBN 2-7355-0438-7.

Réponse au compte rendu de Ronald Labelle (*Rabaska*, n° 1, 2003, pp. 173-175)

Au premier abord, ce compte rendu surprend, tant est évidente la suspicion, voire l'hostilité avec laquelle l'auteur aborde l'ouvrage qu'il entend présenter. Sachant que toute variation est signifiante pourquoi ne lit-il pas simplement la couverture en notant les différences avec les volumes précédents du catalogue Delarue-Tenèze ? Sans importuner pour autant M.-L. Tenèze dont la rigueur et l'intelligence du conte n'ont jamais été en défaut, et parce que nous avons activement participé à l'édition de cet ouvrage, l'une en tant qu'initiatrice de l'édition au CTHS, l'autre en tant que collaboratrice, nous tenterons de répondre à quelques-unes des peu bienveillantes questions de R. Labelle.

Alors même qu'il réimprimait en un seul volume les quatre premiers tomes du *Catalogue du conte populaire français*, son éditeur n'a pas répondu à la proposition de M.-L. Tenèze d'en publier la suite. Les éditions du CTHS, dont N. Belmont dirigeait alors les publications concernant l'ethnologie, ont assuré la parution du nouveau volume et se sont engagées à publier les suivants, mais ne pouvaient reprendre un titre appartenant au premier éditeur. Il a donc fallu trouver une formule indiquant sans ambiguïté qu'il s'agissait de la même entreprise et non d'un « hors-série », de stratégie éditoriale et non d'« anomalie ».

La méthodologie adoptée et la forme de cet ouvrage résultent, comme pour les précédents, du matériau recensé et analysé. Ainsi ce petit ouvrage occupe dans l'ensemble du catalogue du conte populaire français la place que les contes-nouvelles occupent dans la tradition orale de ce même pays. Peut-être parce que l'écriture individuelle est mieux adaptée aux destins qu'ils déroulent ou aux situations qu'ils mettent en scène, la littérature écrite a, en Europe, avantageusement et depuis longtemps relayé la tradition orale pour dire la ténacité et l'astuce des faibles, décidés à ne pas se laisser écraser par la puissance des maîtres, époux ou seigneurs. La fabrication d'un catalogue – c'est-à-dire d'un outil de travail – exige avant tout modestie et ténacité, ainsi que l'a montré M.-L. Tenèze qui a conduit ce travail dans la plus grande solitude depuis le décès de P. Delarue en 1956 et qui, après la magnifique publication incluant le répertoire narratif de Nannette Lévesque (Gallimard 2000), termine un ouvrage théorique sur les contes merveilleux français (à paraître aux éditions Maisonneuve et Larose). Son intelligence et son originalité ont consisté à écouter au mieux la matière à classer, à repenser les catégories tout en respectant la référence à l'Arne et Thompson : qu'on se reporte aux préfaces des volumes traitant des *Contes d'animaux* et des *Contes religieux* où elle ajuste le travail d'indexation à la matière déjà plus fluctuante et s'appuie beaucoup sur l'ouvrage français le plus important à cet égard, les *Légendes chrétiennes* de Luzel.

À l'attente naïve d'un ouvrage qui dirait tout sur son sujet, nous opposons les conditions de travail avec lesquelles il faut composer – la solitude et le désintérêt des institutions en particulier – pour produire un ouvrage de référence et un outil de travail. Celui-ci aurait-il été plus « magistral » si son auteur, au lieu de citer les travaux antérieurs ou de référence comme l'*Enzyklopädie des Märchens* et d'y renvoyer les lecteurs les plus motivés, les avait paraphrasés ou plagiés ? L'ouvrage de Jean-Pierre Pichette en particulier, récent et accessible, mérite qu'on s'y reporte si l'on s'intéresse de plus près au thème des bons conseils et les contes canadiens méritent un catalogue. Car le principal reproche fait par R. Labelle à M.-L. Tenèze semble

bien être de n'avoir pas fait un catalogue du conte populaire du Canada francophone, tâche pour laquelle, pour reprendre son expression, « il serait peut être à suggérer qu'une équipe de collaborateurs soit constituée », si elle ne l'est déjà. Les membres de cette équipe, si elle existe, doivent savoir que l'exhaustivité est impossible et que la prétention de faire un catalogue parfait est le meilleur moyen de le reporter sine die. C'est ce qu'aurait exprimé le sous-titre qui, sans une double coquille repérée seulement à la parution de l'ouvrage, indiquait : « catalogue raisonné de (et non des) versions de France et de (et non des) pays de langue française d'outre mer ». Paul Delarue avait voulu étendre le catalogue français aux « pays de langue française d'outre-mer » en tablant sur le travail de catalogage des Canadiens et tout particulièrement de Luc Lacourcière – qui ne fut pas accompli. Que les institutions concernées du Québec et de l'Ontario financent l'opération ! ou que M. Labelle s'y implique bénévolement. Pour la suite, Josiane Bru, qui n'a ni les moyens ni la prétention de tendre à « l'admirable », n'a pas non plus l'intention de refaire ce qui est fait et bien fait. Après avoir rédigé avec Nicole Belmont un supplément aux deux volumes, publiés en 1957 et 1964, traitant des contes merveilleux, elle s'efforcera d'établir le catalogue des contes populaires français à partir du T. 1000, en conservant les données d'outre-mer déjà présentes dans les fichiers Delarue-Tenèze, mais en se concentrant sur la diversité déjà fort difficile à traiter des contes recueillis dans les diverses langues et cultures de l'hexagone qui justifierait, à elle seule, plusieurs catalogues distincts.

NICOLE BELMONT ET JOSIANE BRU

Paris et Toulouse